

l'écho de nos villages

MERCUS • GARRABET • AMPLAING • JARNAT • CROQUIÉ



sommaire

- Dossier : le Conseil Général
- Communauté de communes du Pays de Tarascon : la taxe professionnelle unique, le centre d'incendie et de secours
- Bibliothèque municipale
- Vie associative : fête du sport, tennis tournoi jeunes 2003, foyer rural
- Vie scolaire : Carnaval 2003, rallye mathématiques
- Devoir de mémoire
- Quelques délibérations
- Brèves Infos • Etat civil • Animations

MERCUS

GARRABET • AMPLAING • JARNAT • CROQUIÉ

Chers administrés,

C'est encore une fois sur de mauvaises nouvelles pour notre collectivité que je rédige cet édit.

En effet, nous commençons à mesurer les effets désastreux du retrait de Péchiney à Auzat et Sabart tant sur le plan des effectifs même des usines, que ceux de la sous-traitance et des services publics.

Le service de "La Poste" de l'Ariège souhaite s'entretenir avec la communauté de communes de leur avenir sur notre territoire. D'après les éléments en ma possession, le bureau de poste de Mercus serait transformé en "Agence Postale Communale" sous réserve de financement communal, sinon il sera fermé.

La notion de service public disparaîtrait donc au profit de l'intérêt financier qui guide cette réforme.

Nous aurons donc à nous battre pour conserver son existence à Mercus.

Dans le domaine des financements de l'État, le Préfet de l'Ariège a communiqué au Président du Conseil Général les montants des dotations 2003.

- Diminution de 74 % de la dotation du F.N.D.A.E. (Fond National pour le Développement des Adductions d'Eau Potable et d'Assainissement),
- Diminution de 35 % du Fond Social au Logement,
- Diminution de 20 % des Crédits au Logement.

Cette décision pénalise très durement l'effort fait par notre collectivité dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement ; d'autant plus que le Conseil Général ne pourra pas compenser cette perte.

Le volume des travaux en cours d'étude ou de réalisation devra être réduit par manque de soutien financier.

En effet, les collectivités locales ne pourront pas compenser ce désengagement annoncé et déjà mis en œuvre, alors que le gouvernement souhaite élargir la "décentralisation".

Il est vrai que les temps sont difficiles pour les communes rurales comme les nôtres, mais ces dispositions vont encore une fois pénaliser les contribuables, et surtout les entreprises qui travaillent quotidiennement sur les chantiers communaux.

Il reste à espérer que la loi de décentralisation sera amendée afin que l'avenir des communes ne s'annonce pas aussi sombre, et que je puisse vous apporter des nouvelles plus réjouissantes.

José LORENZO

LE CONSEIL GÉNÉRAL



Le conseiller général du canton de Tarascon
Alain DURAN,
Maire d'Arnavé depuis le 6 janvier 1985,
Président de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon
depuis le 18 avril 2001.
A été élu conseiller général du canton de Tarascon le 6 avril
2003, pour une durée de un an.
Prochain renouvellement en mars 2004.



LES PYRÉNÉES AVEC UN GRAND **A**

Permanances de M. Alain DURAN, conseiller général du canton
de Tarascon : le mardi 17 juin, les vendredis 18 juillet, 22 août et
19 septembre 2003 de 10 h à 12 h à la Mairie de Mercus.

LE CONSEIL GÉNÉRAL? QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Conseil Général de l'Ariège est composé de 22 conseillers généraux représentant les 22 cantons du Département.

LES PRINCIPALES MISSIONS D'UN CONSEIL GÉNÉRAL

Depuis 1982, l'État effectue des transferts de compétences qui étendent les missions traditionnelles du département. Ses principales missions peuvent être répertoriées en quatre catégories.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Depuis 1972, les dépenses d'entretien et les investissements concernant la voirie départementale relèvent du Conseil Général. Cette mission est très lourde, elle représente généralement près du tiers des budgets départementaux.

D'autre part, le département apporte son soutien aux dispositifs de transport à la demande. Également, le département organise et finance les transports scolaires.

Aménagement de l'espace rural, aménagement foncier, des rivières entrent également dans les compétences du Conseil Général.

L'ACTION SOCIALE

Le département assure en particulier le service départemental d'action sociale, le service de l'aide sociale à l'enfance et la protection maternelle et infantile.

Ces services donnent lieu à des actions sociales qui se répartissent en cinq objets principaux :

- l'aide sociale à l'enfance,
- l'aide aux handicapés,
- l'insertion,
- l'aide aux personnes âgées,
- l'aide médicale.

LES ACTIONS ÉDUCATIVES, CULTURELLES, ET ASSOCIATIVES

Le conseil général assure le financement de la construction des collèges, de leurs équipements pédagogiques et de leurs dépenses de fonctionnement.

Le département a aussi une responsabilité en matière d'animation culturelle : bibliothèque centrale de prêt, Scène Nationale de Foix et de l'Ariège, fédération musicale de l'Ariège, gestion et entretien des archives départementales. Le Conseil Général est le partenaire principal des collectivités et des associations qui réalisent des projets culturels, manifestations, festivals,... En adjonction, les départements ont pris de nombreuses initiatives liées à la promotion du territoire : réhabilitation des sites, mise en place de parcours touristiques...

L'ACTION ÉCONOMIQUE

Les interventions économiques se décomposent surtout en des aides en faveur du commerce, de l'industrie et de l'artisanat afin de favoriser l'initiative créatrice d'emploi sur le territoire par l'octroi d'une aide financière, technique et humaine aux créateurs d'entreprises.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE TARASCON

LA TAXE PROFESSIONNELLE UNIQUE

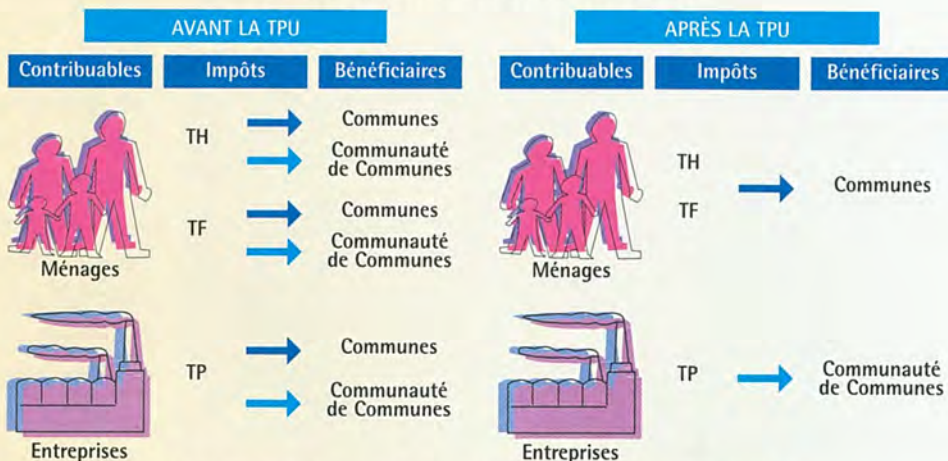
**"Pour plus de simplicité,
de cohérence
et de solidarité"**

Le 27 décembre dernier la Communauté de Communes a décidé de mettre en place, dès 2003, la taxe Professionnelle Unique (TPU). Cette réforme fiscale importante est le fruit de plus d'un an de réflexion et de débats. Elle a pour but d'unifier, sur toutes les communes, le taux de la Taxe Professionnelle (impôt sur les entreprises) d'attribuer son produit à l'intercommunalité. En contre partie, la Communauté de Communes ne percevra plus d'impôts sur les ménages (Taxe d'Habitation et Taxes Foncières) qui seront dorénavant prélevés uniquement par les communes. Sans incidence sur les finances municipales, cette réforme permet, à terme, de supprimer les concurrences néfastes entre ces dernières et de favoriser le développement économique de l'ensemble du territoire. La durée du rapprochement progressif des taux de TP entre communes s'étalera sur 12 ans pour atteindre à terme 19,15 %.

LA TPU PERMET UNE ACTION PLUS COHÉRENTE

- En évitant les concurrences stériles entre communes pour installer des entreprises,

LA TPU SIMPLIFIE LA FISCALITÉ LOCALE



TH : Taxe d'Habitation • TF : Taxe Foncière • TP : Taxe Professionnelle

- En favorisant l'aménagement de zones d'activités afin d'offrir de meilleures conditions d'accueil aux entreprises et ainsi lutter contre la dispersion d'installations souvent source de pollutions visuelles et sonores,
- En permettant aux contribuables des 19 communes adhérentes de bénéficier du légitime retour des efforts consentis sur le territoire, quelque soit le lieu où les investissements ont été effectués par la Communauté de Communes (comme par exemple l'atelier relais à Tarascon, le forage des thermes d'Ornolac ou la future zone d'Arignac).

La TPU favorise le développement de la solidarité entre communes dans les produits mais aussi dans les risques.

RÉPARTITION DU PRODUIT DE LA TPU

- Versement aux communes d'une attribution de compensation obligatoire équivalent aux produits de la TP qu'elles percevaient avant la mise en place de la TPU.
- Financement des projets communautaires.
- Versement aux Communes d'une dotation de solidarité facultative pour soutenir leurs efforts.

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DU PAYS DE TARASCON

UNE COMPÉTENCE

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

1996 : Date à laquelle ce service a été "départementalisé". Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), basé à Foix, en est la structure administrative gestionnaire. Le Lieutenant Colonel THERON en est le responsable. Monsieur Jean-Noël FONDERE préside son Conseil d'Administration ; 1996 c'est aussi la date de la prise en charge par la communauté de Communes, en lieu et place des communes du contingent d'incendie (Charge revenant aux collectivités locales pour financer ce service).

272 450,00 € (soit 1 787 154,00 F) c'est la somme que la Communauté de Communes a consacré au titre de dépenses liées service d'incendie et de secours pour l'année 2002.

6 176 445 € c'est le budget de fonctionnement global de ce service pour l'Ariège. Ses recettes proviennent principalement

des collectivités locales comme la Communauté de Communes à hauteur de 72 % et du Conseil Général à hauteur de 18 % pour 2002.

LE CORPS DE SAPEURS POMPIERS DU PAYS DE TARASCON

35 Sapeurs pompiers volontaires sont actuellement en service sur le centre du Pays de Tarascon dont un médecin.

20 Communes composent leur territoire d'intervention, c'est à dire le canton. Ils sont cependant amenés à intervenir fréquemment en dehors de ce périmètre en renfort de leurs collègues quand cela est nécessaire.

695 c'est le nombre d'interventions que les sapeurs pompiers du Pays de Tarascon ont effectuées en 2002. Cela représente 1500 heures opérationnelles.

Chaque habitant de ce canton apprécie d'avoir à sa disposition une équipe de pompiers toujours disponible et efficace.

Nous leur devons à toutes et à tous un grand merci et toute notre reconnaissance.

Interventions sur la commune

Interventions	Nombre
Accidents de la circulation	4
Accidents de personnes	34
Incendies	20
Sorties diverses	8
Total des interventions	66

UNE NOUVELLE CASERNE EN 2003

66 000 € c'est le coût des investissements assumés par la Communauté de Communes pour l'achat du terrain et sa viabilisation (réseaux, voirie, clôtures) en 2002 pour la nouvelle caserne.

496 163 € c'est le coût global de construction de la nouvelle caserne du Pays de Tarascon dont la réalisation est assumée par le Conseil Général.



la municipalit  au serv

Bilan de deux ann es de fonction

Lors de son installation en 2001, la municipalit  a souhait  se doter de structures de travail en faveur de la protection de l'environnement.

Un comit  de l'environnement compos  d' lus et une commission communale de l'environnement compos e d'habitants des villages volontaires, ont donc vu le jour. Tous ensemble charg s d'examiner les divers probl mes et de faire des propositions au conseil municipal, seul habilit    mettre en  uvre les op rations.

LES DECHARGES

- Appel au civisme des administr s : pose de panneaux "Mercus commune propre" sur divers sites sensibles (le Communal   Amplaing, le Pont du diable, routes de Jarnat et de Croqui ...).
- D charge sauvage   l'entr e de Croqui  : le nettoyage du site a  t  r alis  avec l'aide des enfants de l' cole de la Vergni re et leurs surveillants, ainsi que les employ s communaux pour l'enl vement des objets lourds et encombrants.

La municipalit   tait repr sent e par Mme R. RIU, maire-adjoint et le comit  de l'environnement par MM. CANAL et ALCAINE ;  tait  galement pr sent le garde-champ tre.



  l'initiative du Conseil G n ral, l'ADEME (agence de l'environnement) a proc d  en 1999 au recensement des d charges brutes de d chets m nagers en Ari ge. Sur la commune on d nombre 3 sites   probl mes sur les 130 r pertori s dans le d partement :

- le site du Pont du diable et le site de la station d' puration de Garrabet ainsi que la d charge communale de la route de Jarnat   Mercus.

Les trois chantiers sont maintenant termin s et ont  t  r ceptionn s par les services sanitaires le 16 mai 2003.

Ils ont cout s 29 032 euros HT, avec les participations financi res suivantes :

- le Conseil g n ral : 20 % soit 5806,40 euros,
- l'ADEME : 40 % soit 11 612,80 euros,
- la commune : 40 % soit 11 612,80.

Ont particip    l'ex cution des chantiers :

- l' quipe "sentiers" de la Communaut  des communes : d broussaillage,
- Aquari ge : enl vement et tri des d chets,
- l'entreprise SOCA d'Amplaing : site du Pont du diable, recouvrement par 50 cm d'argile et pour le site de la station d' puration, recouvrement de terre v g tale,
- l'entreprise GOUZY de Garrabet : engazonnement, plantations, pose de tables de pique-nique.

OPERATIONS DIVERSES

MERCUS :

- Puits de relevage d'assainissement pr s du pont d'Amplaing : mise en s curit  et protection par la pose d'une cl ture install e par les employ s municipaux.
- Zone de la gare :
- l'ancien terrain de caravaning : d pose des bornes d'alimentation en eau et en  lectricit  rest es sous tension, sans aucune s curit . Remise   niveau du terrain, pose de cl ture et d'un gabarit pour interdire l'acc s aux caravanes. Mise en place d'une fontaine   proximit  du cabanon de la p tanque. Ces travaux ont  t  r alis s par les employ s communaux.

Service de l'environnement

de mars 2001 à juin 2003

- Boulodrome : réfection et remise en service de deux lampadaires avec mise aux normes des coffrets électriques, par l'entreprise MORENO.
- Bibliothèque et ancien centre de secours : nettoyage et débroussaillage du terrain par l'équipe "sentiers" de la Communauté des communes.
- Zone verte à proximité du pont d'Amplaing : nettoyage et réhabilitation de la zone pique-nique par l'équipe "sentiers" de la Communauté des communes, avec l'accord du propriétaire PECHINEY.
- Terrains sous le stade : les contacts ont été pris pour l'élaboration d'une convention Mairie-EDF d'entretien et nettoyage annuel pour la mise en valeur du site, avec l'accord du propriétaire PECHINEY.
- Création d'un parc de contention pour les animaux, route de Jarnat, à l'usage de tous les agriculteurs de la commune, afin d'éviter la circulation des bêtes dans les villages lors des regroupements pour les estives.
- Création d'un inventaire du petit bâti ancien sur le massif du Tabé, par l'association Pierre et Patrimoine et avec la participation des habitants.

GARRABET :

- Débroussaillage et nettoyage du terrain Bigeyre à proximité de la place, par l'équipe "sentiers" de la Communauté des communes.

AMPLAING :

- Quartier du Peyregat : nettoyage et remise à niveau du terrain.
- Le Communal (terrain à côté du Boulodrome) : débroussaillage par l'équipe "sentiers" de la Communauté des communes, nettoyage et aplatissement par l'entreprise SOCA, engazonnement par l'entreprise GOUZY.



PRESENTATION DES ENTREPRISES

Outre le travail des entreprises privées et des employés municipaux, ces travaux ont bénéficié du concours de deux autres structures partenaires qui sont :

- L'équipe "sentiers" de la Communauté des communes : connue maintenant sous l'appellation "vallées, villages, montagnes du pays de Tarascon" association d'insertion par l'activité économique chargée de l'aménagement et l'entretien des sentiers, l'entretien des berges des cours d'eau, l'aménagement d'espaces forestiers et des zones vertes...
- Aquariège : association d'insertion par l'activité économique dont leurs domaines recouvrent : le nettoyage des cours d'eau (enlèvement des déchets), le nettoyage des sites naturels et traitement des décharges sauvages en milieu naturel, notamment avec traction animale sur les sites accessibles.

VIE ASSOCIATIVE

TOURNOI DE TENNIS 2003

Comme chaque année, la première semaine des vacances de février, a eu lieu le Tournoi Jeunes du Tennis Club de Mercus. La semaine de compétition s'est déroulée dans un bon esprit sportif, les participants s'arbitrant eux-mêmes, la plupart du temps.

On peut noter la bonne participation des enfants du club : Emeline VERNIERE, Gauthier DEDIEU, Jérémy DA COSTA, Sébastien MARTINEZ, Nathan BADIN, avec une bonne progression dans les tableaux de Jérémy FLORES et Cyril BADIN.

Les épreuves se sont terminées par la remise des prix qui a permis de récompenser tous les joueurs.

Pour tous renseignements, concernant la saison prochaine, contactez Nathalie BADIN, trésorière, au 05 61 05 74 40 ou laissez un message sur le répondeur du Club 05 61 05 55 03.



N.B. : Pour un bon déroulement du tournoi, la municipalité a fait traiter et nettoyer le court de tennis extérieur dans l'attente des travaux de complète rénovation aujourd'hui terminés.

Information communiquée par le Conseil Municipal

VIF SUCCÈS DE LA JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Sans doute les organisateurs mercusiens avaient-ils consulté les oracles, tant le ciel qui déversait ces derniers jours des trombes d'eau avait voulu favoriser cet événement annuel en accordant une trêve pour la journée.

Ce fût une belle réussite, tant par la qualité de l'organisation que par le choix des stands et des multiples activités proposées à la salle polyvalente sur le stade et autour du site.

Les écoles de la commune se sont rendues en matinée visiter les divers stands, notamment celui de l'association des piégeurs ariégeois et celui de la direction départementale de l'agriculture et de la forêt où ils ont pu recueillir de précieuses informations pédagogiques sur le travail de ces auxiliaires de la nature.

La salle polyvalente a accueilli :

- Des artistes peintres ariégeois au talent reconnu,
- Un atelier de pyrogravure, très fréquenté par les enfants où il a fallu créer une liste d'attente bien gérée par les jeunes hôtes et tous ont pu emporter le fruit de leur travail gravé sur le bois,
- Le stand de l'association AQUAPOINTS organisatrice de course aquatique de nouvelles récentes créations,
- Les évolutions de la Gymnastique Rythmique de la Haute Ariège qui a donné une belle démonstration de son talent.

A l'école de Garrabet, le Club de Billard qui accueillait dans une rencontre amicale de bon niveau le Club de Bessières entend bien poursuivre des échanges sportifs et amicaux.

A l'extérieur, le football donnait une possibilité aux champions en herbe de s'exprimer tout comme la pêche à la truite en bassin, sous la direction technique des pêcheurs mercusiens. A l'issue de la partie de pêche, nos jeunes pêcheurs se voyaient attribuer un diplôme.

La structure gonflable a connu son lot d'émotion et de succès habituels auprès des plus petits.

Le concours de pétanque en doublettes a pu se dérouler normalement en l'absence de pluie et n'a laissé personne sur le carreau.

Sous le chapiteau, le club des aînés organisait un concours de belote et présentait les réalisations et ouvrages manuels très appréciés,



alors qu'une exposition d'outils anciens aujourd'hui tombés dans la mémoire du temps a suscité de nombreuses interrogations de visiteurs n'ayant jamais connu ou même vu le difficile et habile travail des anciens.

Le foyer rural exposait le travail effectué par les enfants.

La prestation des équipes de rugby des "Tartariens" opposée aux "Agafous" toutes deux typiquement ariégeoises, ont montré que l'on peut vieillir en restant fringant et dynamique. Ils sont le témoin d'un passé glorieux, qui séduit un public de connaisseurs, et n'ont pas hésité à répondre à l'appel des organisateurs par amitié.

Vint ensuite le moment des récompenses, où M le Maire et M Alain DURAN, conseiller général du canton ont distribué coupes et félicitations aux présidents des clubs de pétanque, football, tennis, billard, des aînés et l'équipe des Agafous.

Pour conclure cette belle journée d'amitié et de retrouvailles, toutes générations confondues chacun fût invité à partager un sympathique buffet dansant.

L'équipe du foyer rural coordinatrice de cette journée remercie les différents acteurs, les bénévoles, le personnel communal pour l'aide apportée.

TELETHON 2003

Collecte de bouchons : appel à toutes les bonnes volontés. La collecte de bouchons en plastique permet aux associations de participer au financement de fauteuils roulants pour les personnes handicapées. Les bouchons collectés sont cédés à des entreprises de récupérations pour environ 76,22 Euros la tonne.

En décembre prochain Mercus s'associera à nouveau au Téléthon pour son édition 2003. Pourquoi ne pas relever le défi en collectant le plus grand nombre possible de bouchons en plastique (Sodas, eaux minérales, laits) ? L'été qui est là avec la chaleur, facilitera la tâche de chacun d'entre nous, la récolte devrait être bonne ! Mais attention, vous pouvez commencer tout de suite, car un bouchon pèse environ... 2 gr! D'avance, merci à vous tous.

UN PREMIER BILAN DES ACTIVITÉS DU FOYER RURAL

Le nombre de participants aux différentes sorties est un signe d'intérêt certain qui réjouit les organisateurs qui vous ont déjà offert :

LES RANDONNÉES POUR DECOUVRIR OU REDECOUVRIR LES CIRCUITS DE :

- Rouy - Jarnat - Garrabet,
- Chemin d'Albiès - Route des Corniches
- Chapelle d'Arnavé
- Amplaing - Arignac
- Vallée de la Sabine avec nuit au refuge

LES SOIRES A THEME

(traditionnelles locales et autres)

Pizzas, Millas

LE MATCH DE FOOT TOULOUSE/NANCY
EXCURSION EN CONDOMOIS

- Visite de la ville et de ses principaux monuments
- Visite du plus petit village fortifié de France : LARESINGLE
- Présentation et dégustation de l'Armagnac

Le Foyer Rural tiendra son assemblée générale le vendredi 27 juin à 21 h 00 salle de la mairie.



VIE SCOLAIRE

CARNAVAL ES ARRIBAT

Les écoles ont fêté le carnaval le samedi 19 avril.

Les enfants des écoles d'Amplaing et de Mercus ont défilé dans les rues du village. Le cortège est parti de l'école pour achever sa marche devant la salle polyvalente. Avec des bouteilles pleines de sable ou de riz et des boîtes de conserves, les élèves ont accompagné Monsieur Carnaval, au milieu d'un beau charivari. Les petits de la maternelle avaient préparé leur déguisement avec leur maître : ponchos colorés et chapeaux, ou masques africains. Les élèves des CE1-CE2 avaient choisi le moyen âge comme thème de costumes. Sinon, chacun s'est déguisé librement. Quand Monsieur Carnaval est arrivé sur le lieu de son procès, il a été accueilli par la



chanson traditionnelle : "Carnaval es arribat...". Puis chaque enfant l'a accusé de tous les maux : d'avoir fait oublier les devoirs, d'avoir inventé l'école, Il a été garni de pétards et brûlé devant

tout le monde. Seule sa belle tête, réalisée avec l'aide du CLAE, a résisté au feu. elle servira pour l'année prochaine. Les élèves de CE1-CE2



LES ELEVES D'AMPLAING VICTORIEUX AU RALLYE MATHÉMATIQUES

Depuis plusieurs années, l'école participe au Rallye mathématique.

Il s'agit d'un concours en trois manches où les élèves du département doivent résoudre collectivement des problèmes. Si l'année dernière notre classe était arrivée en seconde position, cette année, elle a terminé première du cycle III du département.

La remise des récompenses s'est déroulée au collège Bayle à Pamiers le 12 mai.

Notre classe représentera l'Ariège pour la super finale du 23 mai, à Toulouse, à l'université Paul Sabatier. 1500 élèves y participeront et parmi eux les représentants de l'Andorre, d'Espagne (Aragon et Galice) et de l'Académie de Toulouse. Participeront également en direct l'Académie de Rouen et l'Île de la Réunion.

Nous ferons tout notre possible pour obtenir un bon résultat.

Nous tenons à remercier la municipalité qui a financé les deux transports de Pamiers et Toulouse et ses élus qui nous ont accompagnés lors de la remise des prix.

A LA DÉCOUVERTE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Dans sa forme actuelle la bibliothèque a été créée en 2000.

En fait, la commune dispose d'une bibliothèque depuis fort longtemps. Certains d'entre nous se souviendront de leur passage à l'école primaire de M. et Mme VERGÉ, temps où nous allions récupérer les cahiers d'école auprès de Mme AMIEL alors secrétaire de mairie, et chercher parfois des livres de bibliothèque, couverts de papier bleu et conservés dans une armoire vitrine.

Plus tard installée au 2^{ème} étage de la mairie, elle a déménagé en 1999 dans les locaux actuels, libérés par le centre de secours.

La gestion est assurée par une association "Bibliothèque Municipale" dont Mme J. BOZOM est la présidente depuis 2 ans et Mme A. MOULLET la responsable depuis 25 ans.

L'aménagement et la modernisation des structures d'accueil et des installations ont été co-financés par la commune et le Conseil Général.

Cette restructuration a permis, dans un espace suffisamment grand et aéré, de créer les différentes zones dédiées au travail ou à la consultation sur place, en offrant ainsi un accueil et des installations de très bon niveau, répondant aux besoins et aux souhaits de chaque visiteur, qu'il soit enfant ou adulte.

CÔTÉ LIVRES, l'essentiel de l'approvisionnement provient du bibliobus, où Mme MOULLET va "faire son marché" régulièrement, ce qui permet aux abonnés de bénéficier des dernières publications, voire d'obtenir leurs titres préférés ! Ce renouvellement dans les livres est une aubaine pour le public qui dispose sans cesse d'un choix actualisé. Régulièrement des livres sont achetés au nom de la commune, et demeurent propriété de la bibliothèque. Pas moins de 3000 livres sont en permanence à disposition.

CÔTÉ DOCUMENTATION (encyclopédie, livres à thème,...), les curieux, les écoliers ne sont pas oubliés. De nombreux ouvrages les aideront à satisfaire leurs besoins de connaissances nouvelles ou de remise à niveau dans des domaines très variés tels que l'astronomie, la nature, la faune et la flore, les animaux, l'histoire, les sciences, etc...

CÔTÉ REVUES, un éventail très diversifié est à votre disposition : Géo, National Géographique, Prima, magazines de décoration, Pyrénées Magazine, Détours en France, Pêche et chasse, etc ...

N'hésitez pas à franchir la porte de la bibliothèque municipale pour une visite de découverte. Si vous êtes conquis, il vous en coûtera 10 €uros d'abonnement annuel.



Jour et heures d'ouverture : Tous les vendredis de 16h00 à 19h00

QUELQUES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

4 mars 2003

- Désignation de l'entreprise pour le passage de la caméra et des essais d'étanchéité.

- 6^{ème} tranche des travaux d'assainissement

25 Mars 2003

- Vote des Comptes administratifs 2002 : Budget Principal, Budget CCAS, Budget Eau, Budget Assainissement, Budget Régie Electrique.

- Vote des budgets primitifs 2003 : Budget Principal, Budget CCAS, Budget Eau, Budget Assainissement, Budget Régie Electrique.

- Vote des taxes pour l'élaboration de la fiscalité 2003

13 mai 2003

- Examen des candidatures pour la création d'emplois saisonniers 2003.

- Convention évacuation des huiles de la cantine.

- Entretien des plantations de la forêt communale par l'ONF.

- Remise en état des chemins communaux suite aux intempéries.

- Réfection du logement de l'école de Garrabet.

DEVOIR DE MÉMOIRE

Cérémonie du 8 mai

Les élus, accompagnés par l'école de Musique du Calamès, quelques habitants et institutrices ont honoré la mémoire de celles et ceux qui au cours de la 2^{ème} Guerre Mondiale ont combattu pour la liberté et sacrifié leur vie pour les générations futures.

Après le dépôt de gerbe, un message du secrétaire d'État aux anciens combattants a été lu par monsieur le Maire.

En voici quelques extraits, pour ne pas oublier et perpétuer auprès des jeunes générations le souvenir de ces combattants à qui nous devons notre liberté d'aujourd'hui

.../... *Nous savons tous ce que nous devons aux hommes et aux femmes qui ont combattu pour nous délivrer de cette oppression sans précédent dans l'histoire des hommes.*

Notre reconnaissance leur est acquise indéfectiblement.

Les combattants de 1940 dont la vaillance est trop méconnue, ceux de la France Libre, de la Résistance intérieure, de l'Armée d'Afrique, celles et ceux qui s'engagèrent au service de la France : Toutes et tous méritent notre respect et notre admiration.

Nos pensées vont aussi en ce moment vers les déportés, les massacrés et les fusillés, les internés, les prisonniers, les veuves et les orphelins. Elles vont vers toutes les victimes de la barbarie et des combats. Nous conservons la mémoire de ces tragédies et de ces drames souvent indicibles.



Pour remporter la victoire, le rôle des combattants de la Liberté venus des Etats Unis, de Grande Bretagne, du Commonwealth et les sacrifices de tant d'autres Nations, ont été décisifs. A aucun moment, nous ne l'avons oublié. Aujourd'hui, devant chaque monument aux morts dans toutes les communes de France, nous renouvelons à nos Alliés l'expression de notre gratitude.

.../... *Les sacrifices consentis et les souffrances endurées par les victimes militaires et civiles de la Seconde Guerre mondiale n'ont pas été vains. Soixante ans après, nous en attestons.*

Il est de notre devoir de transmettre et rappeler sans cesse aux jeunes, notre HISTOIRE, afin de ne pas simplement retenir 8 mai = jour férié, mais bien d'expliquer pourquoi.

A l'issue des cérémonies à Mercus et Amplaing, un vin d'honneur a été servi dans la salle des fêtes d'Amplaing.

BRÈVES INFOS

MAIRIE

HORAIRE D'OUVERTURE :

TOUS LES JOURS DE 9 H 00 À 12 H 00 ET DE 14 H 00 À 17 H 00

LE SAMEDI MATIN DE 9 H 00 À 12 H 00
PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE:
MARDI ET VENDREDI APRÈS-MIDI
GARAGE COMMUNAL A LOUER, RENSEIGNEMENT AUPRÈS DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

ÉCOLES DE MERCUS ET D'AMPLAING

ÉCOLE DE MERCUS

MME DOMINIQUE DE FERLUC,
DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DE MERCUS
TÉL. : 05 34 09 84 12

ÉCOLE D'AMPLAING

MME CLAUDIE COTS,
DIRECTRICE DE L'ÉCOLE D'AMPLAING
TÉL. 05 61 05 92 16

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

27 MARS 2003: YASMINE ABOU
CHEZ M. & M^{ME} HAMED ABOU

12 AVRIL 2003 : NISSRINE AZARKAN
CHEZ M. & M^{ME} AZARKAN OMAR

18 MAI 2003 : BAPTISTE, ALBAN,
BARTHÉLÉMY AGOSTINIS
CHEZ M. FABIO AGOSTINIS
ET M^{ELLE} CLAIRE BENNES

25 MAI 2003 : SORAYA EL YACOUBI
CHEZ M & MME BOUTAHER
EL YACOUBI

29 MAI 2003 : ENZO DYLAN PINTO
CHEZ M & MME JEAN-PHILIPPE
PINTO

ANIMATIONS

SAMEDI 14 JUIN 2003

FEU DE LA ST-JEAN A GARRABET

SAMEDI 21 JUIN 2003

FEU DE LA ST-JEAN A AMPLAING

DIMANCHE 29 JUIN 2003

FÊTE DE L'EAU A MERCUS
ET OUVERTURE DU TELESKI NAUTIQUE

SAMEDI 12 JUILLET 2003

FÊTE DE JARNAT

DIMANCHE 13 JUILLET 2003

COURSE DE POUBELLES SUR L'ARIEGE
ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION
AQUAPOINTS

LES 26, 27 ET 28 JUILLET 2003

FÊTE LOCALE D'AMPLAING

SAMEDI 02 AOUT 2003

FÊTE DE CROQUIE

LES 09, 10 ET 11 AOUT 2003

FÊTE LOCALE DE MERCUS

LES 16,17 ET 18 AOUT 2003

FÊTE LOCALE DE GARRABET

